

Date inscription: / /

ECOLE DU R.P.I.

de Saint-Piat, Chartainvilliers, Mévoisins, Soulares

FICHE D'INSCRIPTION 2024/2025

Une fiche par enfant

Nom: Prénom:

Né(e) le: / / à sexe: Masculin féminin

Adresse de l'enfant:

Code postal: Ville:

N° téléphone (obligatoire) fixe: Portable:

Adresse e-mail:

Si votre enfant est déjà scolarisé, précisez l'école fréquentée en 2023-2024:

Niveau de la classe à la rentrée:

Votre enfant bénéficie d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) en raison de soucis de santé nécessitant le suivi d'un protocole médical.

Parents ou tuteur responsable légal

Nom du père:	Nom de la mère:
Prénom:	Prénom:
Adresse:	Adresse:
Code Postal: ville:	Code Postal: ville:
N° téléphone:	N° téléphone:
N° portable:	N° portable:
Profession:	Profession:
N° SS (du parent qui couvre l'enfant):	

Composition de la famille

Frères et sœurs du même foyer scolarisés en 2024-2025

Nom	Prénom	Date de Naissance	Classe	Nom établissement
.....
.....
.....
.....

Autre personne à contacter en cas d'urgence: téléphone:

Je soussigné (père, mère ou représentant légal(*))
atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements pour l'inscription de ma fille ou de mon fils(*)
(*) rayer les mentions inutiles

Nom, prénom, date et signature:

Pièces complémentaires à fournir :
Livret de famille
Certificat de radiation
Dossier scolaire
Carnet de santé

Visa du Maire
tampon de la mairie du domicile

Ecole Primaire du RPI de Saint Piat, Mévoisins,
Chartainvilliers et Soulaire.

Nouvelles inscriptions pour 2024-2025

Votre enfant rentre en PS (nés en 2021) ou dans une autre classe* en septembre ?

- Il faut, au préalable, inscrire votre enfant en mairie, récupérer le récépissé d'inscription, le remplir et le faire tamponner par la mairie.
- Ensuite il convient de prendre RDV avec le directeur, Mr HENAULT par téléphone au 06.42.08.14.99.
- Il faudra fournir les pièces suivantes pour compléter l'inscription :
 - le certificat de radiation fourni par l'école d'origine*
 - le récépissé d'inscription de la mairie
 - une copie du livret de famille
 - une copie du carnet de santé (page des vaccinations)
 - et toutes les pièces nécessaires aux situations familiales particulières (divorce, séparation, etc, ...)

Le Directeur